

MISSION ET ENGAGEMENTS DU BÉNÉVOLE DE L'ESCALE

Tout bénévole accueilli au sein de l'Escale se voit remettre le présent document. Ce document a pour objet de définir le cadre de la collaboration entre les responsables de l'Escale, les art-thérapeutes et les bénévoles.

L'Escale est gérée par l'association Le Chemin de Pierre. L'Escale est un lieu d'accueil de jour et de socialisation pour adultes porteurs de troubles autistiques avec ou sans handicap mental. Les personnes accueillies sont sans solution d'accueil ou en recherche de temps de socialisation adapté à leurs troubles. Le bénévolat est au cœur de l'accompagnement proposé à l'Escale. Est accueillie comme bénévole toute personne qui souhaite participer à cet accompagnement.

L'ACCOMPAGNEMENT

Modalités de l'accompagnement les lundi et mardi de 12h à 16h30 (hors vacances scolaires)

- Une séance s'organise autour d'un repas puis d'activités collectives et/ou individuelles. Ces activités sont soit en lien avec les centres d'intérêt propres de chaque personne accueillie (jeu, lecture, apprentissage cognitif ou moteur), soit des ateliers expression animés par un art-thérapeute
- A chaque séance, l'accompagnement est mené collectivement par une équipe de 2 responsables de l'Escale, un art-thérapeute et de bénévoles.

Finalités de l'accompagnement :

- Epanouir par la rencontre la personne accompagnée tout en veillant à respecter son individualité propre.
- Sortir la personne avec troubles autistiques de son isolement, l'ouvrir aux autres et lui donner la possibilité de tisser des liens d'amitié
- Apprendre pas à pas à la personne accompagnée à intégrer une petite collectivité dans un climat de confiance

Esprit et approches de l'accompagnement :

- Partir des souhaits et centres d'intérêt de la personne accompagnée, entrer ainsi dans son monde puis en élargir les horizons.
- Partager en équipe les observations sur les aspirations et modes d'interaction de la personne accueillie

LES ENGAGEMENTS RECIPROQUES :

Les responsables de l'Escale s'engagent à :

- Accueillir et considérer le bénévole comme un acteur à part entière de l'accompagnement.
- Lui donner une information claire sur sa mission de bénévole à l'Escale.
- Assurer sa formation sur le terrain et l'accompagner dans le travail mené en équipe avec les 2 responsables de l'Escale, un art-thérapeute et l'autre bénévole.
- Le couvrir par une assurance civile contractée par Le Chemin de Pierre

Le bénévole s'engage à :

- Adhérer aux principes de l'accompagnement de l'Escale.
- Collaborer dans un esprit de partage et de compréhension mutuelle
- Regarder positivement la personne accompagnée
- Aller à la rencontre de sa personnalité en mettant de côté sa recherche d'efficacité et de résultat dans l'activité proprement dite
- Respecter la confidentialité des informations recueillies.
- Respecter les dates de ses engagements.

L'intervention du bénévole s'inscrit dans un projet organisé, au sein d'une équipe, dans le cadre des missions de l'association Le Chemin de Pierre. Une lettre d'engagement signée entre le bénévole et les deux responsables de l'Escale, confirme l'accord du bénévole avec le contenu de ce document.

